

EDITORIAL

Bérézina

AU début des années 1990, des architectes avaient trouvé bon d'entrer en lutte contre un projet de réorganisation de leur secteur, permettant aux cabinets d'engager d'autres architectes mais aussi diverses professions annexes. Il s'agissait de permettre aux architectes qui le voulaient, de grandir et de devenir des cabinets multifonctions, capables de gérer les très gros projets comme les équipements publics, les usines, les hypermarchés... A l'époque, le système venait d'apparaître dans le monde: des «multinationales d'archi» qui aujourd'hui travaillent aussi bien à Pékin, Casa ou New York. Mais une partie de nos architectes, au lieu de voir la lune se sont fixés sur le doigt. Ils ont lutté durement contre le projet. Ils furent très fiers de gagner leur combat contre Basri, tutelle de la profession et tête de Turc dans cette affaire.

Sauf que trois ans plus tard, les gros chantiers sont passés chez leurs collègues espagnols ou français. Eux seuls rassemblaient assez de compétences et avaient la surface financière pour assurer plus que des villas.

La victoire était une Bérézina.

La signature Maroc, qui commençait à pointer son nez, n'existe plus. Les activités annexes, dont le digital made in Morocco, ne sont jamais nées.

Il faut rappeler cette histoire navrante car on voit aujourd'hui quelques poignées de juristes, dont des avocats, en lutte contre l'évolution inéluctable de leurs professions. Ils veulent censurer la parole des plus talentueux d'entre eux. Ils veulent fermer la porte à leurs jeunes collègues d'Europe, majoritairement des Marocains. Ils font pression pour supprimer les diplômes français et anglais... Tout y passe, y compris la pire des racismes. Une honte pour une profession qui doit son existence à la défense des Hommes et de leurs droits. Il est urgent que les sages parmi ces professions remettent les excités à leur juste place et leur donnent quelques notions de... droit. □

Nadia SALAH

Déclarer l'IR en ligne Un casse-tête!

• Les particuliers ont jusqu'au 28 février

• Au contribuable de calculer l'impôt à payer

• Jusqu'à 2.000 DH en cas d'infraction

Voir page 2



Pénurie d'eau

Le seuil d'alerte atteint

LE Maroc fait partie des 45 pays en pénurie d'eau dans le monde, selon les seuils définis par les Nations unies. Nous sommes encore loin d'une «pénurie extrême», mais la situation devient

de plus en plus critique. Il est question aujourd'hui de bien gérer cette crise particulièrement pour trois domaines voraces: agriculture, industrie et ménages. □

Voir pages 10 & 11



Ph. AFP

■ Les attestations d'assurances exonérées du timbre de 20 DH

■ Un fonds pour la médiation sociale

Voir De Bonnes Sources

■ Gaz frigorifique: Fin des importations en 2040

Voir page 5

Du Moyen Atlas aux dunes de Merzouga

L'exceptionnel hiver

Voir notre reportage pages 20 à 22